



Saint Gilles, le 24 mai 2022

### Communiqué de presse

#### **Tribune collective « PAC 2023 : suite à l'avis de la Commission européenne, la France doit revoir sa copie ! LA BRETAGNE DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE LUI DONNER UNE CHANCE »**

*Suite à l'avis de la Commission Européenne sur le projet de plan stratégique national de la future PAC, nos 8 organisations ont décidé de faire entendre la voix de la Bretagne à travers une tribune collective. Le projet proposé ne répond pas aux enjeux d'autonomie alimentaire, de préservation de l'environnement, de maintien de l'agriculture sur nos territoires. Le nouveau Ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, Marc Fesneau, doit revoir la copie !*

Première région agricole de France et première région d'élevage, la Bretagne a une place déterminante pour l'avenir de notre agriculture et de notre souveraineté alimentaire. La Bretagne se doit d'entrer de manière déterminée dans la transition agro-écologique qui permettra de répondre aux enjeux sociétaux qui sont devant nous : changement climatique, préservation de la biodiversité, souveraineté alimentaire, emploi paysan... Elle ne pourra résolument engager cette transition sans le levier économique que constituent les aides de la PAC.

Nos 8 huit organisations demandent, à travers cette tribune, au nouveau Ministre de faire évoluer le projet de PSN :

- sur le volet social (régulation des marchés, soutien au revenu, aides à l'installation), qui ne semble plus être du tout à l'ordre du jour,
- sur le volet environnemental (soutien aux haies, talus et prairies naturelles, préservation de la qualité de l'eau, gestion quantitative de l'eau),
- et sur le soutien aux pratiques vertueuses (agriculture biologique, budget MAEC, rotation des cultures).

Les échanges des prochains mois entre le gouvernement et la Commission sont une dernière occasion de faire entendre la voix de la Bretagne pour une nouvelle ambition pour l'agriculture bretonne. C'est pourquoi, nos organisations, agricoles et environnementalistes proposent au Président de la Région Bretagne et au Président de la Chambre Régionale de Bretagne de soutenir cette tribune.

#### Contacts :

- Jean-Marc Thomas, Confédération Paysanne : 06 77 86 36 96
- Cyrille Guilloteau, FRCIVAM : 06 21 60 23 12
- Julien Sauvée, FRAB Bretagne : 06 13 99 42 97
- Estelle Le Guern, Eau & Rivières de Bretagne : 06 47 21 38 50